



FICHE DE POSTE : SERVEUR / SERVEUSE

Le Serveur est chargé d'assurer un service efficace et courtois en salle, en veillant à ce que les clients aient une expérience agréable. Il contribue à la propreté et à l'organisation de l'espace de restauration tout en maintenant un lien fluide entre les clients et les autres membres du personnel.

I. Service des Plats et Boissons :

- **Apporter les commandes** : Sert les plats et les boissons aux clients en respectant les délais et les instructions de présentation. S'assure que chaque commande est correcte et complète avant de la livrer à la table.

II. Entretien des Tables :

- **Débarrassage et nettoyage** : Débarrasse les tables après chaque service, nettoie les surfaces, les assises et les sols pour maintenir un environnement propre et accueillant. Effectue le dressage des tables avec soin et conformément aux normes de l'établissement.
- **Transfert de vaisselle** : Transporte la vaisselle sale vers la plonge et récupère la vaisselle propre pour le rangement. Veille à ce que la vaisselle et les ustensiles soient en bon état.

III. Liaison avec les Chefs de Rang :

- **Communication** : Fait le lien entre les clients et les Chefs de Rang pour transmettre les demandes spéciales, les préoccupations ou les commentaires des clients. Assure une communication fluide pour garantir une réponse rapide aux besoins des clients.

IV. Propreté et Entretien :

- **Nettoyage de la salle** : Nettoie régulièrement la salle, y compris les sanitaires, pour assurer un niveau élevé d'hygiène et de confort. S'occupe de sortir les poubelles et de maintenir l'ordre dans l'espace de travail.

V. Organisation et Support :

- **Préparation et rangement** : Assiste dans la préparation des tables pour le service, en veillant à ce que toutes les fournitures soient en place et prêtes à l'emploi. Contribue au rangement des équipements et des fournitures après le service.

Contrat : CDI Temps Plein

Rémunération : Suivant la grille conventionnelle HCR et selon expérience

Avantages : CE // Mutuelle et frais de transport pris en charge à 50 % // Aide à la recherche d'un logement si nécessaire en cas de mobilité // Participation aux frais de stationnement // Possibilité de formation et évolution en interne

